

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Octobre 2013

L'an deux mille treize, le dix neuf octobre, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion extraordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page

L'an deux mille treize, le dix neuf octobre à onze heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 09 octobre 2013.

**Etaient présents** : Jean-Thierry LANSADE, Jacques BERTHET, Hélène GUISET, Florentine POUCHIN N'GAPELE, Josiane MANZANAS, Marie-Pierre POUGET, Franck POURTAL, Alain BATAAC, Marie-José GUERIN, Claude ROUCHEYROLLE, Michel CARPENTIER

**Absents excusés** : M. Daniel LACHAIZE, M. Jean-Luc FAVRETTO, M. POURTAL Franck, Mme AUDET Marie-France

**Absent non excusé** : néant

**Procurations** : néant

**Secrétaire de séance** : Mme POUGET Marie-Pierre

### **PRESENTATION PROJET AMENAGEMENT ESPACES DE LOISIRS**

#### **PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Les jeunes du CONSEIL MUNICIPAL : Maëva BARBIERI, Lucie MUIR, Théo HOURMANT, Killian BOUSSIRON ont présenté le projet par vidéo projection. Vincent LOPEZ nous a présenté les activités VELO CROSS.

#### **LE CONTEXTE :**

Un groupe de jeunes Montcaretois a constaté que la commune manquait d'un espace pour proposer des activités de loisirs pendant leur temps libre.

Un audit a été réalisé auprès des jeunes de la commune par le biais de Facebook sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2013 et les réponses ont été analysées.

Les principaux souhaits :

- Des activités liés au ballon : foot, hand, basket, badminton, tennis...
- Jeux de glisse : skate, Roller...
- Terrain de cross pour le vélo
- Avoir un espace abrité pour les plus âgés

#### **OBJECTIFS :**

- Réaliser un espace permettant d'accueillir des activités multi-loisirs
- Aménager un espace couvert pour les adolescents de 10 à 16 ans.

Le projet est encadré par des bénévoles d'associations adultes du Conseil municipal ou des parents. Il est mené de sorte à sensibiliser les jeunes sur les axes suivants :

- Permettre à l'adolescent d'accéder à son autonomie : être maître et juge de ses actes et de ses comportements, dans un milieu donné.

- Faciliter leur apprentissage en tant que personne sociale et citoyenne : transmission des valeurs telles que le respect d'autrui, l'apprentissage des règles de vie en collectivité.
- Favoriser les rencontres multi-génération en proposant des lieux d'accueil pour les enfants et leurs parents ou grands parents

#### **PUBLIC :**

- Adolescents à partir de 10 ans, et ouvert aux adultes de tout âge.
- Moins de 10 ans accompagnés par un adulte.

#### **LES LIEUX POSSIBLES :**

Plusieurs lieux ont été repérés.

Pour l'espace multi-loisirs :

- L'aire de pique-nique qui doit être reconverti
- Le pré derrière le bâtiment raynaud
- Le pré derrière le terrain de foot

Pour la salle d'activité :

- Une salle à aménager dans le futur bâtiment Raynaud

Les jeunes préconisent l'utilisation de lieux qui permettraient de valoriser ou de rénover des espaces abandonnés ou dégradés (exemple : WC de l'aire de pique-nique, terrain de tennis).

### **TERRAIN MULTISPORTS**

#### **DESCRIPTION DE LA STRUCTURE**

- **EQUIPEMENT NECESSAIRE**

TERRAIN : 24 mx15 m clôturé en ACIER GALVANISE PEINT

SOLS : Gazon synthétique sur plateforme en enrobé

JEUX :

- FRONTON BUT/BASKET des deux cotés
- POTEAUX MULTI FONCTION BADMINTON/TENNIS/VOLLEY
- TRACAGE AU SOL PISTE ATHLETISME/ROLLER

SECURITE

- PARE BALLON COTE ROUTE
- PANNEAU INFORMATION REGLEMENTAIRE
- PORTILON PASSAGE ANTI- CYCLES, POUR HANDICAPES

**A VOIR SUR PLACE :**

#### **IMPLANTATION**

**CONTRAINTE (conduite de gaz, arbres à détruire) anciennes toilettes à conserver ou pas ?**

- **MODALITES DE FONCTIONNEMENT** : un règlement intérieur sera établi, il permettra de limiter les risques de dégradation.
- **INSTALLATION VIDEO SURVEILLANCE**

#### **FINANCEMENT**

**COUT HT 49881.54 € TTC 63246.33 €**

SUBVENTION CONSEIL GENERAL

DETR

COMMUNAUTE DE COMMUNES

PART DE LA COMMUNE

VERIFICATION ANNUELLE ENTRETIEN 3000 € PAR AN

#### **OBSERVATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le gestionnaire de la conduite de gaz questionné sur le projet d'implantation d'un terrain multisports a donné un avis défavorable pour une telle construction sur le terrain à coté des anciens sanitaires.**

- Le terrain a coté du bâtiment Raynaud est trop petit, et sa situation en plein Bourg risque d'engendrer des problèmes de voisinage.
- Le terrain à coté du terrain de foot (repéré sur le plan cadastral) serait tout à fait approprié, même s'il est éloigné du centre comme à LAMOTHE MONTRAVEL.
- Eventuellement acquérir ou échanger avec un terrain situé près de la Mairie.

## **SALLE D'ACTIVITE**

### **PUBLIC :**

- Adolescents à partir de 13 ans.

### **OBJECTIFS :**

- Permettre à l'adolescent d'accéder à son autonomie : être maître et juge de ses actes et de ses comportements, dans un milieu donné et choisir ses activités.
- Mettre en avant l'importance du respect des locaux et du matériel.
- Acceptation des règles de vie et s'hygiène

### **DESCRIPTION DE LA STRUCTURE**

Salle d'activité de 5mx5m adjacente à la salle des mariages.

- EQUIPEMENT NECESSAIRE  
Tables, chaises, banquettes, tapis, coussins.  
Télé avec PS et dispositif anti vol  
Ordinateur avec connexion internet avec dispositif anti vol  
Réfrigérateur.  
Jeux de société
- MODALITES DE FONCTIONNEMENT  
Les mercredis et vacances scolaires  
De 14H à 17H30  
Surveillance par un adulte joignable à tout moment, animateur ou élu.  
L'association des jeunes de Montcaret serait le gestionnaire des activités des jeunes dans cette salle.  
Choix des activités par les jeunes, l'animateur se chargera de la mise en place des activités et de la gestion du local après avis de la commission municipale.

**COUT TTC 6000 €**

#### **FINANCEMENT**

SUBVENTIONS : CONSEIL GENERAL CAF MSA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
PART DE LA COMMUNE

#### **COUT DE FONCTIONNEMENT ANNUEL**

ANIMATEUR MI TEMPS 17H 50 12000 € POSSIBILITE RECRUTER CONTRAT AVENIR 3 ANS  
FRAIS ACTIVITES 1000€ PAR AN

## **TERRAIN DE CROSS POUR VTT**

**LIEU** : terrain à coté du tennis

#### **AMENAGEMENTS NECESSAIRES**

Tracé de la piste

Panneau information et sécurité

**COUT** : attendons un RDV avec le CAUE pour obtenir des conseils.

Vincent LOPEZ nous a décrit le terrain aménagé avec un groupe de camarades à coté de la voie ferrée après le Temple (virages, bosses) terrain appartenant à Mme GALTIER.

**OBSERVATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

***L'initiative est compréhensible, mais un accident peut arriver, nous ignorons si la propriétaire du terrain est au courant de cet aménagement. Il semblerait qu'un accord verbal ait été donné.***

***Nous contacterons Mme GALTIER pour obtenir de plus amples informations.***

***Nous rappelons aux jeunes, qu'ils ne doivent pas pénétrer dans des propriétés privées sans accord du propriétaire. Nous recommandons également de la prudence et un équipement de protection.***

***Le Conseil Municipal prend acte du projet présenté par le CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES. A voir en 2014 après réalisation Salle de Judo.***

Le Conseil Municipal des Jeunes remercient le Conseil Municipal d'avoir accepté de les recevoir et de l'attention apporté à leur projet.

Après avoir remercié et félicité les jeunes pour cette présentation, M. LANSADE clôture la séance à 12 heures.

La séance est levée à 23 H 10

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	absent
-----------------	--------

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADE		Hélène GUISET	
Jean-Luc FAVRETTO	absent	Marie-France AUDET	absente
Claude ROUCHEYROLLE		Marie-Pierre POUGET	
Annick KOURLATE	absente	Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josiane MANZANAS		Marie-José GUERIN	
Jacques BERTHET		Alain BATAAC	
Franck POURTAL		Michel CARPENTIER	

